



Le plan en 10 points d'IMPALA pour exploiter au mieux le streaming

INJECTER PLUS D'ARGENT DANS LE MARCHÉ ET VEILLER À CE QUE LES REVENUS NE SOIENT PAS DILUÉS

 Faire croître les revenus globaux du streaming : débloquer le prix des abonnements (afin qu'il suive l'inflation), promouvoir la différenciation et stopper la dilution des revenus.
Mettre fin aux systèmes de réduction de royalties, de « *pay-for-play* » (paiement en échange d'une diffusion) et à tout ce qui peut s'apparenter à de la *payola*.
Mettre en place des mécanismes d'accroissement des revenus dans les marchés où les services ne parviennent pas à convaincre les utilisateurs d'opter pour les modèles payants.
Utiliser des outils sophistiqués, notamment l'intelligence artificielle (IA), pour lutter contre les activités illégales qui portent préjudice aux revenus des créateurs, notamment les manipulations du streaming, le blocage de la publicité, le « *stream-ripping* » et la fraude via l'IA.

FAIRE ÉVOLUER LE PARTAGE DES REVENUS

5. Les labels doivent payer aux artistes des taux de royalties justes et modernes pour les exploitations numériques. (Nous ne sommes pas en faveur du modèle dit de « rémunération équitable » pour le streaming, car celui-ci n'a en réalité rien d'équitable. Plus d'informations à ce sujet <u>ici</u>. Nous préconisons plutôt des accords sectoriels, comme celui trouvé en France.)

6. Réformer la répartition des revenus du streaming.

a) Taux différenciés : les services pourraient envisager de mettre en place certains ou même l'ensemble des modèles suivants.

- Modèle de l'engagement actif (Active Engagement Model) : encourager les artistes à favoriser l'engagement actif des utilisateurs en conférant une valeur supérieure aux morceaux que les utilisateurs ont recherchés, trouvés après une recherche par nom d'artiste, de morceau ou d'album, ou aux albums et morceaux qu'ils ont sauvegardés, « aimés » ou précommandés.
- Modèle centré sur le développement des artistes (*Artist Growth Model*) : permettre aux artistes de doper leurs revenus jusqu'à un niveau viable, et soutenir la diversité des talents de niche émergents et prometteurs. Les écoutes des titres les plus streamés généreraient un petit peu moins d'argent tandis que les écoutes des titres les moins streamés généreraient un petit plus, et ce afin d'aider les artistes émergents et les artistes de niche.
- Modèle centré sur la participation des utilisateurs (Fan Participation Model) : encourager la création d'espaces spécifiques sur les services permettant aux ayants droit de générer des revenus supplémentaires en créant un lien direct avec les utilisateurs, p. ex. en leur proposant un accès à des morceaux supplémentaires, à une qualité sonore supérieure et à des fonctionnalités spéciales.
- Modèle prorata temporis : mettre fin à l'asymétrie de valeur propre aux contenus musicaux de longue durée. Il pourrait s'agir, par exemple, de rémunérer à un taux spécifique la portion allant de 30 secondes à 5 minutes d'un morceau, puis de verser un paiement supplémentaire toutes les 5 minutes, mais d'autres alternatives existent.

b) Revoir à la hausse la part correspondant aux droits master des labels et des artistes, afin de couvrir les risques et les investissements consentis.





c) Les seuils d'accès aux mécanismes de monétisation ne devraient pas porter préjudice aux labels ou aux marchés plus petits.

RENFORCER LA DIVERSITÉ, LA TRANSPARENCE ET LES ACTIONS POUR LE CLIMAT

7. Permettre les recherches par label, interprète, producteur, compositeur, musicien, auteur ou éditeur.

8. Promouvoir les langues et les répertoires locaux : améliorer les informations disponibles dans les playlists, afficher les titres des morceaux dans plusieurs langues, mettre en place des mécanismes de financement spécifiques et ciblés pour investir dans de nouvelles productions locales.

9. Collaborer avec un grand éventail de labels, dans tous les marchés (p. ex. par le biais de Merlin pour les indépendants) afin de s'assurer que la mise au point des algorithmes éditoriaux est transparente et qu'elle n'affecte pas la diversité, les répertoires locaux et la possibilité de découvrir de nouveaux artistes.

10. Aider nos partenaires numériques à évaluer et réduire leur empreinte carbone liée à la musique numérique.

Pour exploiter au mieux les promesses du streaming, la communauté de la musique indépendante, aux côtés des artistes, se tient prête pour aider à concevoir de meilleurs modèles pour les créateurs, les consommateurs, les services et l'environnement.

Le contexte du plan

En 2021, IMPALA a annoncé un plan novateur en 10 points pour réformer le streaming. La communauté indépendante mondiale a unanimement appuyé cette proposition et le plan a été utilisé comme une base de discussion dans les groupes de travail de WIN en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. Des pays du monde entier continuent de s'inspirer de cette initiative et de défendre la mise en place de régulations et de politiques qui prônent une juste rémunération des artistes, qui défendent la diversité et la transparence, et qui protègent le droit d'auteur.

En 2023, à l'issue d'un processus d'évaluation engagé dans le cadre du second anniversaire du lancement de son plan, IMPALA a publié un nouvel appel à l'action. Le document complet est disponible ici : It's Time to Challenge the Flow #2-Revisiting how to make the most of streaming (« Il est temps d'aller à contre-courant » n° 2 – exploiter au mieux le streaming, un réexamen).Le document complet est disponible ici : « It's Time to Challenge the Flow <math>#2-Revisiting how to make the Flow #2-Revisiting how to make the most of streaming » (« Il est temps d'aller à contre-courant » n° 2 – exploiter au mieux le streaming » n° 2 – exploiter au mieux le streaming, un réexamen).

La logique du plan

Réformer le streaming en vue de maximiser les revenus des artistes est l'une des priorités d'IMPALA. Pour IMPALA, les services de musique sont des partenaires. Entre autres propositions, l'association réclame notamment une augmentation du prix des abonnements, un juste taux de royalties pour les artistes, des changements en matière de répartition des revenus, des offres sur-mesure pour les utilisateurs et une révision à la hausse de la part





correspondant aux droits master, et ce dans le but de créer un marché plus juste et dynamique.

Fondées sur le <u>plan initial</u>, les nouvelles recommandations d'IMPALA visent à rendre le streaming plus juste et à offrir aux artistes, aux labels et aux amateurs de musique un avenir dynamique, prometteur et responsable. Elles s'articulent autour de trois thèmes clés :

- injecter plus d'argent dans le marché et veiller à ce que les revenus ne soient pas dilués,
- faire évoluer le partage des revenus,
- renforcer la diversité, la transparence et les actions pour le climat.

Il est grand temps de faire croître les revenus de tous. Pour cela, remettre en cause le statu quo du modèle d'abonnement actuel est essentiel. S'il a régi l'écosystème du streaming au cours des dix dernières années, il n'a plus sa place aujourd'hui. Parmi les nouvelles recommandations figurent une augmentation du prix des abonnements et la création d'offres sur-mesure pour les utilisateurs. Une planification rigoureuse et le soutien du secteur seront indispensables, mais IMPALA estime que c'est quelque chose d'essentiel.

Le plan pose la question de la sous-évaluation de la part correspondant aux droits master des labels et des artistes ces dernières années, une dépréciation globale que confirment des études de marché. Il est capital de s'emparer de cette question essentielle pour que l'investissement dans les talents de demain continue, d'autant plus que les fonds de catalogue dominent toujours la consommation musicale de manière générale.

C'est pour cette raison qu'IMPALA et la communauté mondiale des indépendants s'opposent au modèle dit de « rémunération équitable » pour le streaming (qui consisterait à ce que les interprètes négocient avec les services une rémunération parallèle, généralement au travers d'une société de gestion, et ce à un taux bien plus bas). Ceci aurait pour conséquence une réduction du capital disponible pour l'investissement dans les nouveaux artistes et une diminution des paiements aux artistes. Cette question est également liée à des problématiques de diversité et d'inclusion. À ce sujet, se référer au cas « <u>Cutting the digital pie – what is equitable</u> » (Répartir les parts du gâteau à l'ère numérique : où est l'équité ?).

IMPALA estime que les modèles de répartition des revenus modernes (notamment ceux que l'association défend, à savoir le modèle de l'engagement actif, le modèle centré sur le développement des artistes, le modèle centré sur la participation des utilisateurs et le modèle *prorata temporis*) représentent une meilleure solution, combinés à des taux de royalties justes et modernes pour tous les artistes en matière d'exploitation numérique et à des accords sectoriels (se référer p. ex. à <u>l'exemple français</u>).

Les plateformes doivent elles aussi jouer leur rôle contre la dilution des revenus du secteur et travailler avec les distributeurs, afin d'apporter des solutions aux problèmes de manipulation du streaming qui sont au moins aussi sophistiqués que les méthodes des fraudeurs. IMPALA demande également de mettre fin aux réductions de royalties en échange d'une diffusion, aux traitements privilégiés par les algorithmes et à tout autre





système s'apparentant à de la payola. Notre secteur doit travailler de manière soudée pour augmenter la valeur de la musique et lutter contre sa dévaluation.

Les derniers points portent sur l'augmentation de la diversité et la problématique essentielle de la durabilité. IMPALA a proposé un grand nombre de recommandations visant à ce que les services renforcent réellement les marchés locaux. Par ailleurs, l'association appréhende désormais mieux l'empreinte carbone de notre industrie dans sa globalité. Son <u>calculateur</u> <u>de carbone</u> joue un rôle essentiel dans le programme du secteur indépendant sur les émissions. Elle encourage tous les services de streaming à faire tout ce qui est en leur pouvoir et à communiquer de façon transparente sur leur gestion des émissions en lien avec la musique numérique.